



Les Amis, Alumni et Anciens de l'AP (AAA-APHP)

Invitation

Vous êtes invité(e) à la rencontre que nous organisons le

Mercredi 16 mai 2018, de 17 h 00 à 20 h 45 **Le Service de Santé des Armées nous reçoit** **au Val-de-Grâce**

- De 17 heures à 18 heures, visite guidée du Musée du Service de Santé des Armées, avec le Dr Olivier FARRET ¹, Médecin général inspecteur (2s)
- De 18 heures à 20 heures : SYMPOSIUM SUR LES PROGRES DES SOINS AUX ARMEES, Amphithéâtre Rouvillois
 - Accueil par le Médecin général inspecteur Jean Didier CAVALLO, Directeur de l'école du Val de Grâce et Directeur de la formation recherche et innovation
 - 1) La transformation hospitalière
 - Général Jacques MARGERY, Médecin chef des services, professeur agrégé du Val de Grâce
 - Luce LEGENDRE, DH, sous-directrice des Hôpitaux – Recherche du service de santé des armées
 - 2) La recherche clinique : modérateur, Médecin en chef Damien RICARD, chef de service de neurologie de l'hôpital militaire Percy - coordonnateur de la recherche clinique du SSA, professeur agrégé du Val-de-Grâce.
 - Réhabilitation et syndrome de stress post-traumatique par le Médecin en chef Marion TROUSSELARD, Professeure agrégée du Val-de-Grâce
 - Conséquences et contre-mesures de la privation de sommeil : par le Médecin en chef Fabien SAUVET
 - Apport des cellules souches dans la réparation tissulaire , par le Médecin chef des services Jean-Jacques LATAILLADE, professeur agrégé du Val de Grâce
- De 20 heures à 20 heures 45 : Cocktail

Coordonnateurs de la rencontre :

Luce LEGENDRE, Directrice d'Hôpital, sous-directrice des hôpitaux et de la recherche, Service de Santé des Armées

Yves HAREL, Directeur d'Hôpital, Membre du Conseil d'Administration des AAA-APHP, Colonel de Réserve

Cette réunion aura lieu au Val-de-Grâce. Entrée par le Musée du Service de Santé des Armées, n° 1, place Alphonse Laveran, Paris 5^{ème}.

Aucune participation aux frais n'est requise. Toutefois les participants qui le souhaitent auront la possibilité de déposer dans un « tronc », un soutien qui sera intégralement transmise à

¹ Cités par ordre des présentations dans le programme : Le Médecin Général Olivier FARRET, le Médecin Général Jean-Didier CAVALLO, le Médecin Général Pr Jacques MARGERY, la Sous-Directrice Luce LEGENDRE, le Médecin en chef Damien RICARD, le Professeur Marion TROUSSELARD, le Médecin en chef Fabien SAUVET, le Professeur Jean-Jacques LATAILLADE ont confirmé leurs interventions dans ce programme. Toutefois, leurs fonctions actives dans le Service de Santé des Armées pourraient requérir leur présence sur un théâtre d'opération, auquel cas, certains d'entre eux (elles) seraient amenés à se faire remplacer par un(e) collègue ou collaboratrice (teur).

l'ESAT Jemappes (Travailleurs Handicapés) qui fournira le buffet.

Afin de réserver votre place, il est indispensable que vous vous inscriviez dès que possible soit par courrier électronique à manuela.goncalves@opas.fr, assistante des AAA-APHP, avec copie à philippe.evrard@aphp.fr soit par courrier postal à : Bureau AAA, FSM 316, Siège de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (APHP), 3 avenue Victoria, 75184 PARIS Cedex 04 ou par téléphone (06 80 16 49 33).

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous profitons de cette occasion pour demander à nos membres et aux correspondants qui nous soutiennent de régler la cotisation 2018. Le montant est de 40 euros pour les membres domiciliés en Ile-de-France et de 20 euros pour les membres domiciliés dans les autres régions et à l'étranger. Le montant est réduit à 20 euros pour les cadres en fonction ou à la retraite qui le souhaitent, même s'ils sont domiciliés en Ile-de-France. Cotisation de soutien : 100 euros (ou plus) (avec attestation pour l'exonération fiscale).

La cotisation est à régler :

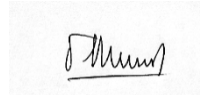
- Soit par chèque à l'ordre de AAA-APHP, à adresser au trésorier, Monsieur Alain Gille, 6 rue du Bac, 78600 Maisons-Lafitte
- Soit par virement bancaire national ou européen : adresser un RIB ou les codes BIC et IBAN de votre compte à notre trésorier (alain.jm.gille@gmail.com), qui vous fera parvenir le RIB de notre association.
- Pour les étrangers « extra-communautaires », les frais bancaires étant élevés, il leur est possible de régler sur place en espèces lors d'un de leurs passages à Paris ; dans ce cas, un reçu leur sera remis. Les envois électroniques ne seront pas interrompus pour les étrangers « extra-communautaires » inscrits qui passent rarement à Paris.

Afin de vous inscrire à la réunion du 16 mai au Val-de-Grâce et de mettre à jour notre annuaire, nous vous prions de compléter le formulaire ci-joint et de nous le renvoyer par la poste ou par la case à l'adresse : Bureau AAA, FSM 316, Siège de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (APHP), 3, avenue Victoria, 75184 PARIS Cedex 04, ou par courrier électronique à aaa.aphp.sap@aphp.fr avec copie à manuela.goncalves@opas.fr

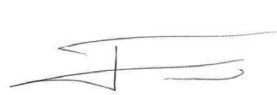
✕ ✕ ✕

Nous vous invitons à visiter notre nouveau site internet <http://aaa-aphp.fr> , sur lequel vous trouverez des documents résumant nos dernières réunions et des documents préparant la prochaine réunion. *Attention ! Notre ancien site <http://aaa.aphp.fr> n'est plus mis à jour par l'AP-HP. Pour atteindre notre nouveau site, remplacer le point entre aaa et aphp par un tiret entre aaa et aphp !!!*

Amicalement.



Professeur Philippe EVRARD
Secrétaire Général des AAA-APHP
philippe.evrard@aphp.fr
06 80 16 49 33



Christian PAIRE, Directeur d'hôpital
Président des AAA-APHP
cpaire@hotmail.com



Jean-Claude KERVOT, Psychologue
SG adjoint des AAA-APHP
jean-claude.kervot-ext@aphp.fr

Adresse postale :



Bureau AAA, FSM 316

Siège de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (APHP)

3, avenue Victoria

75184 PARIS Cedex 04

Courriel : aaa.aphp.sap@aphp.fr Tél. : 01 40 27 38 01 ; 01 40 03 47 73 ; 06 80 16 49 33

INSCRIPTION ET COTISATION 2018

Il n'est pas indispensable d'être cotisant(e) en règle de cotisation pour participer à la rencontre du mercredi 16 mai, mais l'inscription à la réunion est absolument indispensable, de préférence une semaine à l'avance (délais requis par la sécurité du Val-de-Grâce). L'accès à la réunion sera sécurisé et requiert une preuve d'identité.

4

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Courriel :

🍏 Participera à la réunion du mercredi 16 mai 2018 :

- OUI
- NON

🍏 Cotise pour un montant de :

🍏 Effectue le paiement de la cotisation :

- Par chèque à adresser au trésorier
- Par virement électronique
- En espèces lors de la prochaine réunion (ce dernier mode de paiement est à éviter si possible)

Suggestions pour les activités de l'association

(au verso ou par courriel)